



Partage des affaires communes en cas de séparation

Par **de chalendar_old**, le **28/09/2007** à **11:13**

Comment procéder pour partager les affaires communes en cas de divorce ?

Quelle est la meilleure chronologie ?

- Vente et partage puis divorce ?
- Divorce puis partage des biens ?
- mener les 2 opérations de front ?

Avantages et inconvénients des différentes options ?

D'avance merci